Image not found or type unknown

Saisie de meuble par hussier

Par **volsque**, le **23/06/2012** à **17:50**

Bonjour,

Ma question est : depuis le début de l'année, je paie 500 € par mois à un hussier. J'ai toujours payé, jamais de retard, preuve à l'appui. Aujourdhui, je reçois un courrier de l'huissier comme quoi le créancier me donne 3 mois pour régler ma dette de 6.466,93 € sinon, passé 3 mois ils viennent me saisir.

Déjà, je n'ai pas cette somme, et en plus, je n'ai pas 6.000 € de meubles.

Y'a-t'il quand méme une solution pour éviter la saisie du peu de meubles que j'ai ?

Merci.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés